



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Caudry

Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL261022_Q4
Date de la décision :	2022-10-26 00:00:00+02
Objet :	Bons seniors ? Deux nouvelles conditions
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.6 - Contributions budgétaires
Identifiant unique :	059-215901398-20221026-DEL261022_Q4-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier : 059-215901398-20221026-DEL261022_Q4-DE-1-1_0.xml	text/xml	866
Nom original : DEL261022_Q4.pdf	application/pdf	635408
Nom métier : 99_DE-059-215901398-20221026-DEL261022_Q4-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	635408

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	28 octobre 2022 à 14h53min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	28 octobre 2022 à 14h53min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	28 octobre 2022 à 14h53min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	28 octobre 2022 à 14h53min47s	Reçu par le MI le 2022-10-28

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDRY**  
**SÉANCE DU MERCREDI 26 OCTOBRE 2022 – 18 h 30 –**

**DÉLIBÉRATION REVE/26-10-2022/Q4**

Date de convocation : 20 Octobre 2022

**Le Conseil Municipal de CAUDRY s'est réuni à l'Hôtel de Ville, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur BRICOUT Frédéric, Maire**

**Nombre de conseillers en exercice : 33**

**Membres présents (26) :** M. BRICOUT Frédéric, Maire ; Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. POULAIN Bernard, Mme TRIOUX-COURBET Sandrine, M. RIQUET Alain, M. DOYER Claude, Mme RICHOMME Liliane, Adjoints au Maire ; Mme DAUCHET Martine, Mme PRUVOT Brigitte, M. CHMIELEWSKI Dominique, M. DEVIENNE Marc, M. MARIN Yves, Mme CHATELAIN Nathalie, M. DEUDON José, Mme NAVEZ Patricia, M. DECALION Ismaël, Mme MATON Audrey, M. HISBERGUE Antoine, M. ROUSSEAU Jérémie, Mme CAILLAUX Céline, M. BRULANT Damien, M. BAUDOUX Aurélien, Mme DEMARQUE Ophélie, Mme DISDIER Mélanie, M. BAJODEK Alban, Mme DESREUMAUX Sophie, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Membres absents ayant donné procuration (7) :**

Mme BERANGER Agnès : procuration à Mme PRUVOT Brigitte  
M. BONIFACE Didier : procuration à M. POULAIN Bernard  
Mme THUILLEZ Martine : procuration à Mme TRIOUX-COURBET Sandrine  
Mme PLUCHART Claudine : procuration à Mme MATON Audrey  
M. BALEDENT Matthieu : procuration à M. BRICOUT Frédéric  
Mme DENIZON-LEVEAUX Violenne : procuration à Mme RICHOMME Liliane  
M. COLLIN Denis : procuration à Mme NAVEZ Patricia

**Membre absent (0) :**

Est désigné secrétaire de séance : Mme DEMARQUE Ophélie

**OBJET : BONS SENIORS – DEUX NOUVELLES CONDITIONS**

Madame TRIOUX, Adjointe au commerce expose qu'en date du jeudi 10 juin 2021, les membres du conseil municipal fixaient à 38 € le montant du bon senior offert par la ville de Caudry pour les fêtes de fin d'année à chaque senior caudrésien répondant aux critères suivants :

- être âgé de 65 ans et plus
- être domicilié depuis plus d'un an à Caudry

Dans le cadre de la politique de soutien au petit commerce, ce bon ne peut être dépensé que :  
\* dans les commerces et enseignes commerciales inférieures à 400 m<sup>2</sup> (les commerçants ambulants du marché hebdomadaire et les grandes surfaces ne sont pas autorisées à les encaisser).

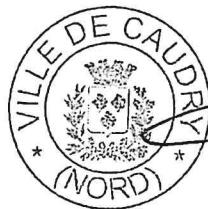
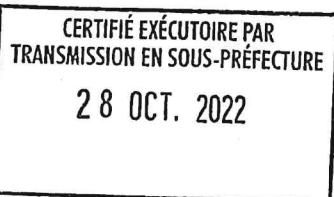
Il convient aussi de rajouter deux conditions supplémentaires :

- \* le bon doit être dépensé avant le 31 décembre de l'année d'attribution sinon il devient caduc.
- \* la date limite de dépôt des demandes de remboursement des bons seniors par les commerçants est fixée au 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante. Toutes les factures doivent être transmises avant cette date. Au-delà de celle-ci, les factures seront rejetées.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Frédéric BRICOUT